

CARDINAL BERNARDIN GANTIN

Centenaire de baptême de l'illustre disparu P. 5-7



Au premier plan, Mgr Rubèn Mainardi, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, Mgr Giulio Cerchietti, postulateur général, Mgr Ludovico Allegretti, vice-postulateur, et Mgr Mario Pieracci, Auxiliaire missionnaire pontifical en Égypte, présents à la journée scientifique, le samedi 10 mai 2025 à l'Institut Pontifical Jean-Paul II, Section de Cotonou

ICI ET AILLEURS

QUASIMODO 2025 À ABOMEY

Une pastorale
inclusive et globale
sur la vie de l'appelé

P. 4

QUASIMODO 2025 À COTONOU

Évêque et agents
pastoraux s'unissent
pour faire face aux
défis

P. 4

PARTAGE

PÈRE THOMAS MOULERO, FILS DE
"DJOGBÉNOU ARAGBADAJOGUN"

Un prénom-patronyme
pour vivre en
Église-Famille

P. 10



AFRIQUE FRANCOPHONE

Le Fonds Sahel Capital réalise son deuxième investissement

Tafalo, la firme ivoirienne engagée dans la distribution de produits agricoles, est bénéficiaire du financement. Le premier investissement en Afrique francophone de Sahel Capital a été accordé à l'entreprise MM Lekker au Bénin. Il s'élève à 400.000 dollars Us.

Chamberline MOKO
AGENCE ÉCOFIN

Le gestionnaire du Fonds Sahel Capital, basé au Nigeria, a réalisé son deuxième investissement en Afrique francophone. Annoncée le lundi 7 avril 2025, l'opération porte sur l'octroi d'un prêt de 500.000 dollars Us accordé à *Tafalo*, une entreprise ivoirienne active dans le négoce de soja, de sésame et de riz sur les marchés locaux et régionaux.

Ce financement a été réalisé à travers le Fonds d'entreprise sociale pour l'agriculture en Afrique (Sefaa), lancé il y a quatre ans par le gestionnaire et doté de 26 millions de dollars Us. Sefaa investit en dette, fonds propres et quasi-fonds propres dans des Petites et moyennes entreprises (Pme) agroalimentaires dans 13 pays subsahariens. Il investit généralement des tickets compris entre 300.000 et 2,4 millions de dollars Us. En 2024, le Fonds a engagé 6,5 millions de dollars Us dans sept entreprises, afin de soutenir leur croissance et leurs capacités de transformation.



Photo /Agence Ecofin

Un prêt de 500.000 dollars Us accordé à *Tafalo*, une entreprise ivoirienne active dans le négoce de soja

Le prêt accordé à *Tafalo* vise à renforcer ses besoins en fonds de roulement, étendre ses opérations et structurer ses chaînes d'approvisionnement. « Cette collaboration avec Sefaa constitue une avancée majeure dans le développement de nos

activités, la rationalisation des chaînes d'approvisionnement et le renforcement de la résilience des agriculteurs. Notre vision commune est de transformer le commerce agricole ivoirien en un écosystème plus durable au bénéfice des agriculteurs,

des acheteurs et des parties prenantes de la filière », ont confié Ange Pete et Issa Sidibé, les cofondateurs de *Tafalo*. Selon eux, les petits exploitants agricoles qui contribuent de manière significative à la production agricole ivoirienne

sont confrontés à de nombreuses difficultés, dont l'accès aux financements et l'accès aux marchés pour écouler leurs productions.

Tafalo fournit au-delà de l'accès au marché, des conseils agronomiques, des recommandations sur les engrais, le calendrier des cultures, ainsi que des formations techniques visant à améliorer la productivité et la rentabilité des exploitants. Cet appui est le deuxième investissement de Sahel Capital en Afrique francophone. En mars 2025, le gestionnaire de fonds avait déjà soutenu MM Lekker, une entreprise béninoise spécialisée dans la vente de soja, de karité et de noix de cajou, avec un prêt de 400.000 dollars.

En 2024, Sahel Capital a investi dans cinq pays majeurs : le Nigeria, le Ghana, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie. Il a intégré six nouvelles entreprises dans son portefeuille, portant le total de ses investissements actifs à 18 entreprises. Le gestionnaire a aussi réalisé huit sorties et fourni une assistance technique à 17 entreprises partenaires.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

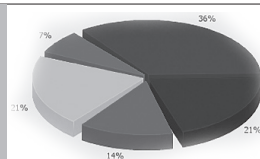
Retour aux engrais organiques

Les engrais organiques ou biologiques sont des engrais naturels qui proviennent des matières naturelles comme le compost, le fumier ou les résidus de la production agricole ou maraîchère. C'est dire qu'ils sont faits à base des sous-produits comme les déchets végétaux (feuilles sèches ou vertes, etc.), animaux (comme la bouse de vache, les crottes de lapin, les excréments de porc, etc.), et dont le mélange facilite la multiplication des décomposeurs, les micro-organismes.

Les engrais organiques jouent un rôle important dans l'amélioration de la structure du sol parce qu'ils améliorent la texture de ce dernier en augmentant sa capacité à retenir l'eau. Un sol qui laisse facilement passer l'eau ne facilite pas la multiplication des micro-organismes. Or, ces derniers accélèrent le processus de décomposition de la matière organique, aident au recyclage des nutriments et facilitent l'absorption de ces derniers par les racines. Dans un sol à température élevée, mieux dans un sol sableux, il est difficile de trouver des vers de terre qui travaillent pour aérer les sols. L'action progressive des engrais organiques offre une alimentation prolongée de la plante et empêche le pic de la concentration qui est très nuisible pour son développement. C'est dire que les engrais organiques facilitent le développement de la vie microbienne et favorisent la biodiversité.

La fabrication et l'usage de l'engrais organique ont des avantages économiques exceptionnels car le producteur peut utiliser les sous-produits qu'il a dans sa ferme ou dans son secteur de production pour produire lui-même son engrais organique à l'aide des sous-produits (les déchets de la production tels que les bouses de vaches, les résidus de la cuisine, les excréments des porcs, les crottes des lapins et bien d'autres produits). L'usage des tessons de bouteilles, des capsules, des sachets plastiques est proscrit parce qu'ils ne sont pas décomposables. Par conséquent, il est vivement souhaité dans la fabrication de l'engrais organique, l'usage des matières facilement décomposables et que l'on peut facilement avoir sans danger.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

101.4

Le climat des affaires au Bénin serait au top niveau. Ce qui témoigne de la vitalité de l'économie béninoise au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa). Selon les documents de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin totalise 101,4 points dans l'indice du climat des affaires. Ce qui atteste d'une bonne performance de l'économie nationale entraînant son attractivité pour les investisseurs.

Les raisons d'une telle performance économique sont liées aux réformes et à un environnement de plus en plus favorable pour l'éclosion des entreprises. Selon le bulletin statistique mensuel publié en janvier 2025 par la Bcéao, le Bénin réunissant 101,4 points est le deuxième pays au sein de l'Uémoa par rapport aux meilleures performances en matière de climat des affaires dans l'espace Uémoa. Il vient juste après le Sénégal qui a totalisé 101,9 points.

Ce résultat est dû à l'objectif fixé par le Gouvernement et qui se résume à créer un environnement des affaires plus compétitif et plus attractif. À cet effet, la digitalisation des formalités de création d'entreprises en a été pour beaucoup. À ceci, il faut ajouter que les formalités judiciaires sont largement assouplies. Par ailleurs, les démarches administratives ont été simplifiées. Autant de mesures qui ont permis de faire du Bénin une terre drainant davantage les investisseurs étrangers.

Dans cette dynamique, la Zone industrielle de Glo-Djigbé (Gdiz) apparaît comme un levier essentiel qui a contribué au rang du Bénin. Véritable hub agro-industriel, elle attire de plus en plus de capitaux internationaux visant à transformer localement les matières premières. Selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced), le Bénin a enregistré en 2023 environ 257,02 milliards de Fcfa d'investissements directs étrangers. Ce qui est important.

Smith



PRÉSIDENTIELLE 2025 EN CÔTE D'IVOIRE

Les leçons de la stratégie regrettable du président Ouattara

En octobre prochain, les Ivoiriens se rendront aux urnes pour élire leur nouveau président de la République. Avant l'échéance, le pouvoir multiplie les actes qualifiés d'exclusion de toute autre candidature sérieuse en face du président sortant. Ce qui pourrait être source de tensions aux conséquences imprévisibles, comme ce fut le cas en 2000.

Alain SESSOU

Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé, Guillaume Soro, Tidjane Thiam, tous candidats potentiels de l'opposition pour la présidentielle d'octobre 2025, sont pour l'instant forclos. Par décision judiciaire, ces présidentiables ont vu un à un leurs noms rayés de la liste électorale. Trois des quatre sont sous le coup de condamnations diverses qui les excluent d'office de la course présidentielle. Pour Tidjane Thiam, sa double nationalité l'écarte de la compétition. Les intéressés et leurs militants ne s'avouent pourtant pas vaincus. Pour l'ancien président de la République Laurent Gbagbo, une élection présidentielle sans lui n'est pas envisageable dans cinq mois. Il en est de même pour les autres qui entendent faire feu de tout bois pour être dans les starting-blocks en octobre 2025. Réussiront-ils à faire réintégrer leurs noms sur la liste électorale avant le scrutin ? À cette interrogation, on peut répondre par la négative. Car tout porte à croire que l'élimination successive de ces poids lourds de la classe politique ivoirienne obéit à une stratégie pour empêcher systématiquement une candidature sérieuse de l'opposition en face d'Alassane Dramane Ouattara, dont la candidature pour un quatrième mandat est un secret de polichinelle. Il arrive que l'histoire bégaye. Mais un bégaiement répétitif est dangereux. Or avec ce qui se profile à l'horizon, il faut redouter la réédition des événements douloureux qui ont fait des milliers de victimes à l'occasion des élections de l'an 2000, et ont forcé plusieurs milliers d'Ivoiriens et d'étrangers à fuir la Côte d'Ivoire dans la panique.

Quelques observations

La manœuvre en cours en Côte d'Ivoire appelle quelques observations. D'abord, pour en être à vouloir briguer un



Photo / ivoireinfo.com

Les incertitudes qui pèsent sur la Côte d'Ivoire ne prêtent pas au sourire

quatrième mandat après sa forfaiture qui lui a permis un troisième mandat finissant, Alassane Dramane Ouattara a poussé à son paroxysme le sabotage des principes démocratiques en Côte-d'Ivoire. Et d'un quatrième mandat, le président ivoirien peut passer à un cinquième, un sixième mandat et finir par s'auto-proclamer « président à vie ». Surtout que le Togo voisin vient de montrer la voie avec sa nouvelle Constitution qui consacre un président du Conseil des ministres au mandat à vie, et un président de la République sans aucun pouvoir réel. En clair, l'attitude du pouvoir ivoirien à quelques

mois de la présidentielle est suspecte. Elle porte les germes de la volonté d'asseoir un pouvoir autocratique qui a tendance à s'installer dans la sous-région.

Mais au-delà de toutes ces considérations, le président Ouattara par ce comportement, travaille à décimer toutes voix opposées à son pouvoir. Dans ces conditions, il est difficile de faire la différence entre les régimes militaires de l'Alliance des Etats du Sahel (Aés) et ceux mis en place certes à l'issue des élections, après avoir tripataillé les Constitutions ne laissant aucune marge de manœuvre à toute autre force que celles qui regardent dans la

même direction que le pouvoir en place. Une trajectoire que trace méthodiquement Alassane Dramane Ouattara.

À y voir de près, avec le scénario en cours en Côte d'Ivoire, l'Afrique de l'Ouest est en train de basculer dans un système autoritaire savamment orchestré d'une part par des civils qui instrumentalisent la Constitution et d'autre part, par des militaires qui font parler les armes. Toutefois, dans cette vague d'insécurité démocratique, le Nigeria, le Ghana, le Sénégal, le Bénin, le Liberia et le Cap-Vert peuvent continuer d'inspirer confiance, en attendant peut-être le prochain feuillet.

*Acheter La Croix,
c'est bon; s'abonner,
c'est encore mieux.*

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Hommage papal à la plume

Qui pouvait apporter un soutien aussi tonique aux hommes des médias que le néo Pape Léon XIV ? « Merci, chers amis, pour votre service à la vérité », a déclaré le Souverain Pontife, le lundi 12 mai devant un parterre de représentants des acteurs des médias. Ce vibrant hommage aux communicateurs et aux journalistes a rapidement pris l'allure d'un plaidoyer pour une presse libre et responsable. On ne pouvait s'attendre à meilleur soutien au lendemain de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier.

Le Pape Léon XIV est visiblement du côté des journalistes. Macérés par les aspérités du métier au péril de leur vie, ils sont à n'en point douter les historiens du présent et les martyrs de la vérité. En caressant le rêve d'être les sentinelles de la bonne gouvernance à travers la veille citoyenne, ils bravent d'énormes obstacles dans l'accomplissement de leur mission. Le lourd tribut à payer est de se retrouver, au mieux des cas, dans la geôle. « Permettez-moi donc de réaffirmer aujourd'hui la solidarité de l'Église avec les journalistes emprisonnés pour avoir recherché à rapporter la vérité, et par ces paroles, de demander la libération de ces journalistes emprisonnés », affirme le 266^e Successeur de Pierre. Puis il poursuit : « La souffrance de ces journalistes emprisonnés interpelle la conscience des nations et de la communauté internationale, nous appelant tous à préserver le bien précieux que sont la liberté d'expression et la liberté de la presse ».

Le nouveau Pape rappelle aux professionnels des médias leur mission première, même s'il reconnaît que : « Nous vivons des temps difficiles à traverser et à raconter, qui représentent un défi pour nous tous et que nous ne devons pas fuir ». Pour cela, il propose à nouveau l'exhortation de son prédécesseur, le Pape François : « Désarmons la communication de tout préjugé, rancœur, fanatisme et haine ; purifions-la de toute agressivité. Désarmons les mots et nous contribuerons à désarmer la Terre. Une communication désarmée et désarmante nous permet de partager un regard différent sur le monde et d'agir en cohérence avec notre dignité humaine. »

Infini merci à vous, cher Pape Léon XIV !



QUASIMODO 2025 À ABOMEY

Une pastorale inclusive et globale sur la vie de l'appelé

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

Réunie sous la mouvance de l'Esprit Saint et dans l'élan de la joie de Pâques, l'Église-Famille de Dieu à Abomey a sacrifié à la tradition au début de la 2^e semaine de Pâques, du lundi 28 au mercredi 30 avril 2025 au Cemola à Bohicon. Objectif : réfléchir sur le thème de l'espérance en mettant un accent particulier sur la vocation.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, a exprimé sa joie à l'endroit de Mgr Barthélémy Adoukonou présent aux assises et à toute l'assemblée. Pour le prélat, le choix de ce thème est motivé par la baisse drastique des vocations dans le diocèse d'Abomey jusqu'à l'année dernière. Il est revenu au Père Moïse Adékambi, professeur permanent au Grand Séminaire Mgr Louis Parisot de Tchanvédjé, d'animer la première communication sur la signification de la vocation en relation avec la Bible et la

culture. Il a donné un éclairage biblique complet sur les vocations en faisant vivre les éléments importants et quelques personnages dont la vocation a commencé depuis le ventre maternel. Selon le conférencier, « la vocation est une histoire et une vie en réponse à la Parole de Dieu, une vie pleine d'histoire depuis la conception dans le ventre maternel jusqu'à la mort et l'inhumation dans le ventre de la terre ». Le Père Adékambi a proposé une pastorale inclusive et globale sur la vie de l'appelé.

À la suite du professeur de Tchanvédjé, le Père Joachim Aholoukpè, Coordinateur diocésain de la Commission pour les vocations et son équipe ont présenté l'état des lieux de la pastorale des vocations. D'après le bilan, les vocations évoluent en dents de scie. Les statistiques le montrent bien : 228 prêtres en 62 ans. Leurs efforts en faveur des aspirants et aspirantes portent et porteront davantage de fruits si et seulement si la famille, l'école et les services de charité témoignent d'une prise de conscience responsable de chaque fidèle du Christ. « Soyons solidaires en priant tous les jeudis pour les vocations et



Photo / La Croix / Juste YÉLOUASSI

Les prêtres en procession pour la messe de clôture de leurs assises

soutenons-les matériellement et financièrement », déclare le Père Joachim Aholoukpè.

Les débats et les travaux en carrefours ont enrichi les assises.

Mgr Eugène Cyrille Houndékon, à la messe de clôture à la paroisse Saint François d'Assise de Bohicon, a remercié tous les participants et les conférenciers.

Il a aussi adressé ses félicitations à tous les pasteurs qui, pendant leurs séjours sur les paroisses, ont œuvré pour l'éclosion et l'entretien des vocations.

Quelques recommandations de Mgr Houndékon

- 1- Que chaque famille chrétienne soit le lieu et le terroir de préparation du jeune désireux de répondre à l'appel du Seigneur !
- 2- Que chaque paroisse constitue et mette en place le Comité de Vocation qui travaillera avec la Commission diocésaine !
- 3- Que sur chaque paroisse, on prie le Seigneur lors de l'adoration du Saint Sacrement les jeudis, d'envoyer des ouvriers pour sa moisson !
- 4- Que les aspirants et aspirantes soient préparés intellectuellement et humainement, et qu'ils soient soutenus sur le double plan matériel et financier !

J.Y

QUASIMODO 2025 À COTONOU

Évêque et agents pastoraux s'unissent pour faire face aux défis

Charbel TOWANOU
COLLABORATION

Du mercredi 30 avril au vendredi 2 mai 2025 s'est tenu au collège Père Aupiais de Cotonou la Quasimodo, une des principales assises annuelles des agents pastoraux de l'Archidiocèse de cette ville. Durant ces trois jours, les agents pastoraux ont alterné prières, conférences et débats sur des questions majeures.

Suivant le programme Général, les agents pastoraux ont successivement écouté, le premier jour, le compte rendu de la Quasimodo de l'an dernier et suivi ensuite avec grand intérêt la conférence sur les questions relatives au mariage. Celle-ci était animée par le Père Joël Ahonoukoun, Chancelier de l'Archidiocèse. Les questions de l'assistance ont permis d'élargir davantage les horizons des préoccupations combien



Photo / La Croix / Archives

Le Quasimodo, un moment d'écoute et d'attention soutenues

complexes relatives au mariage, à savoir les liens entre mariage coutumier et civil, les étapes et documents nécessaires à la préparation au mariage, ainsi que les cas complexes souvent liés au divorce, à la polygamie et à l'union mixte. La célébration eucharistique que préside Mgr Roger Houngbédji pendant ces assises a mis un terme aux travaux de la matinée.

Dans l'après-midi, le Père Gaston Aïtondjé accompagné du Père Cyprien Tindo, a entretenu

l'assemblée sur la problématique d'un possible rituel catholique pour les jumeaux. Partant de l'ancrage historique de la pratique dans les traditions endogènes, les deux prêtres en ont donné les motivations changeantes, appelant à définir de nouvelles motivations si tant est qu'un rituel catholique devrait voir le jour. Le lendemain, jeudi 1^{er} mai 2025, il s'agissait de recueillir les propositions du Conseil diocésain de la pastorale et d'en débattre. Dans l'après-midi, c'est autour de l'exposé du Dr

Michel Massi sur le rhumatisme et d'autres questions de santé soulevées par la Mutuelle de santé de l'Archidiocèse de Cotonou (Musac) que les agents pastoraux se sont retrouvés. La santé passant avant tout, le médecin les a invités à d'une part, prévenir le rhumatisme en évitant de rester trop longtemps dans une même position (assise ou debout) et en adoptant une alimentation saine, puis d'autre part, à consulter un spécialiste très tôt dès les premiers signes de douleurs musculaires.

Le vendredi 2 mai 2025, dernier jour de la Quasimodo, seuls les prêtres ayant une mission sur les paroisses ou institutions dans le diocèse étaient attendus. À l'ordre du jour, le très important sujet de l'état préoccupant des finances de l'Archidiocèse, et des moyens qui pourraient aider à faire face à la situation. Deux principales questions ont dominé les débats : comment créer de nouvelles sources de revenus d'une part, et d'autre part comment faire contribuer un peu plus les paroisses et institutions à la prise de conscience urgente de l'auto-prise en charge et de la nécessité de la charité dans la promotion du bien commun. Au terme de ces trois jours de réflexion riches en échanges, on peut retenir que l'Archidiocèse de Cotonou se découvre progressivement de véritables défis pastoraux, financiers, sanitaires et théologiques et qu'il prend résolument la décision d'y faire face avec la grâce de Dieu et le réel concours de tous ses agents pastoraux.

CARDINAL BERNARDIN GANTIN

Centenaire de baptême de l'illustre disparu

Du 8 au 13 mai 2025, la Chaire Cardinal Bernardin Gantin, Institut Universitaire "Ad Experimentum" de la Conférence épiscopale du Bénin, a organisé une série d'activités pour commémorer le centenaire de baptême du Cardinal Bernardin Gantin. L'accord de Rome pour la création de l'École des postulants pour l'Afrique francophone au Bénin vient accompagner les travaux de recherche pour sa béatification et sa canonisation.

► La Fondation Cardinal Gantin se souvient et rend grâce

Romarc DJOHOSSOU

Dans le cadre de la célébration du 17^e anniversaire de décès du Cardinal Bernardin Gantin, une délégation de la Fondation Cardinal Bernardin Gantin s'est rendue au petit matin du 13 mai 2025 au Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah. C'est en ce haut lieu de formation des prêtres qu'elle a pris part à l'eucharistie au cours de laquelle Séminaristes, formateurs et invités ont prié et rendu grâce à Dieu pour la vie et l'œuvre de l'illustre disparu.

La messe a été présidée par le Père Simplicie Passi Massamba, prêtre de Saint-Sulpice, aux côtés d'une dizaine de Pères concélébrants. Dans son homélie, l'abbé Hervé Sèhouéto, profitant de l'occurrence des textes de la liturgie, a souligné l'héritage de la foi profonde et inébranlable qu'a laissé le Cardinal Gantin. « J'ai l'impression que de loin, en cet anniversaire, le Cardinal nous rappelle cet héritage », déclare-



Photo /La Croix/ DJHS

Les Sœurs Emma Gbaguidi et Léonie Dochamou en train de déposer les gerbes sur la tombe du Cardinal Gantin

t-il. Partant donc du reproche insistant de Jésus à certains Juifs (« Mais vous, vous ne croyez pas »), l'abbé Sèhouéto a exhorté toute l'assistance à s'ouvrir à la grâce de Dieu aussi bien dans

une ferme résolution à croire que dans un contact permanent avec la Parole de Dieu.

Après la post-communion, les Pères se sont dirigés vers la tombe du Cardinal pour y

accomplir le rite de bénédiction. L'accomplissement de ce rite est revenu au Père Bertrand Djossou, Recteur du Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah, qui, un peu plus tôt, avait accueilli la délégation de

la Fondation Cardinal Bernardin Gantin. Cette dernière, à l'issue de la bénédiction, a posé deux actes symboliques : d'abord, le dépôt de gerbes et ensuite, la déclamation d'un poème en mémoire du Cardinal. Le poème entrecoupé de chants a été déclamé par Édouard Agboessi et a résonné dans les cœurs comme une invitation à louer Dieu pour la merveille qu'il a faite dans la vie du Cardinal Gantin, et comme un appel à demeurer dans le service de Dieu. Précisons que tout ceci s'est déroulé sous le regard bienveillant de Mère Emma Gbaguidi, Ssa, et de la Sœur Léonie Dochamou, Ocpss, cheffes de file de la délégation.

Pour cette messe, le Père Simplicie Passi Massamba, président de la célébration, a revêtu une chasuble de fête aux couleurs mariales arborant autant l'armoire de l'illustre disparu que sa devise épiscopale : « *In tuo sancto servitio* », en souvenir de Notre-Dame de Fatima dont c'est aussi la mémoire. À la sortie de la messe, la Fondation Bernardin Gantin a partagé avec les Grands Séminaristes un petit déjeuner offert en souvenance du Cardinal devenu, depuis 2008, l'auditeur silencieux de leurs hymnes.



Photo /La Croix/ DJHS

Quelques membres de la Fondation autour de la tombe du Cardinal Gantin

CARDINAL BERNARDIN GANTIN

► Journée scientifique sur le laïcat

Emmanuel AMOUSSOU
JOURNALISTE

Le samedi 10 mai 2025 a eu lieu un mini-colloque à l'occasion de la célébration du centenaire de baptême du Cardinal Bernardin Gantin. La rencontre s'est déroulée à l'Institut Pontifical Jean-Paul II, Section de Cotonou, et a rassemblé une diversité de participants, notamment une délégation de prélats venus de Rome.

À l'ouverture du mini-colloque sur le thème : « *Le laïc et le baptême : un nouveau souffle pour la mission* », Mgr Rubén Dario Ruiz Mainardi, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, a donné lecture de la lettre de Mgr Fabio Fabene, Secrétaire du dicastère pour la Cause des Saints, marquant l'accord du Vatican pour l'ouverture de l'École des postulants pour l'Afrique francophone au Bénin. « Bien volontiers, ce dicastère répond positivement à cette demande, en augurant que ladite formation puisse contribuer à



Photo / La Croix / Emmanuel AMOUSSOU

Les communicateurs présentant le Cardinal Bernardin Gantin comme une figure universelle

faire plus largement connaître les critères et la procédure utilisés par l'Église dans le processus de reconnaissance de la sainteté canonisable, et contribuer ainsi à la formation des auxiliaires des causes des saints en Afrique », déclare-t-il.

Au cœur du renouveau du laïcat

Trois grands thèmes étaient au cœur du mini-colloque :

la théorie, le testament, et le dialogue. Six communications ont été données, dont trois par des prélats romains. Mgr Giulio Cerchietti, postulateur général, a ouvert la série avec une conférence sur « *les fidèles laïcs et la réputation de sainteté* ». Il a été suivi par Mgr Ludovico Allegretti, Vice-postulateur, qui a exposé sur « *de la sécularisation à la sainteté : le modèle de Bernardin* », et Mgr Mario

Pieracci, auxiliaire missionnaire pontifical en Égypte, qui a parlé du « *Cardinal Gantin et le sacré : exemple de foi et mission* ».

Flore Armande Gangbo, Professeure titulaire, quant à elle, a mis en lumière l'importance du laïcat dans le testament spirituel du Cardinal, en soulignant que toute activité des laïcs, vécue dans l'Esprit de Dieu, est une offrande agréable à Dieu. Elle a insisté sur le rôle des fidèles laïcs

dans la sanctification du monde et le progrès de l'Église. Abel Adjovi, diplômé en marketing opérationnel et international, a rappelé que prêtres et laïcs, unis par le baptême, partagent la même mission. Dans une Église synodale, chacun est appelé à jouer son rôle, le prêtre en envoyant et en soutenant, le laïc en agissant dans le monde. Enfin, le journaliste David Codjo Mahuvi a souligné la puissance du baptême comme levier de transformation spirituelle et sociale. Par des témoignages, il a montré comment le baptême, fondement de la vie chrétienne, peut faire de chaque laïc un acteur du renouveau au Bénin.

Des témoins privilégiés, dont la Sœur Jeanne Dannon, ont partagé leur vécu. Elle était aux côtés du Cardinal jusqu'à ses derniers instants à l'hôpital Georges Pompidou de Paris. Rappelons que le Cardinal Bernardin Gantin a été baptisé le 22 janvier 1925 par le Père Albert Gaymard. Le 8 mai 2025, une messe a été célébrée à Zagnanado à son intention et en souvenir de sa date de naissance, le 8 mai 1922.

► Que l'Église du Bénin sente le Cardinal Gantin comme un Saint !

Florent HOUESSINON

Le lundi 12 mai 2025, les postulants de la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Bernardin Gantin ont tenu une séance de travail avec des fidèles laïcs béninois sur les méthodes et la procédure de recherche des vertus héroïques en vue de la postulation. La séance s'est déroulée à l'Institut Pontifical Jean-Paul II, Section de Cotonou.

Sept délégués d'Associations catholiques et de média ont participé à la séance de travail avec Mgr Giulio Cerchietti, postulateur général et ancien Secrétaire du Cardinal Gantin, Mgr Ludovico Allegretti, vice-postulateur, Mgr Mario Pieracci, Auxiliaire missionnaire pontifical en Égypte, et le Père Brice Ouinsou, Vice-président de l'Institut Pontifical Jean-Paul II, Section de Cotonou. Il s'agit d'un délégué de l'Association Sainte Thérèse, de cinq délégués de l'Oratoire et de l'Observatoire Cardinal Bernardin Gantin et d'un journaliste de l'hebdomadaire catholique *La Croix du Bénin*. La séance dirigée par Mgr



Photo / La Croix / Florent HOUESSINON

Les postulants expliquent aux fidèles laïcs la procédure et les méthodes de recherche pour la postulation

Ludovico Allegretti a consisté à fournir aux participants les informations nécessaires sur les pièces matérielles qui devront être mises à disposition de Rome en vue du procès de béatification et de canonisation du Cardinal Gantin.

En premier lieu, la partie béninoise devra se mettre à la recherche des écrits du Cardinal Gantin et des documents publiés

sur lui en rapport avec les vertus de foi, d'espérance, de charité, de paix, de dialogue et de justice. Mgr Allegretti souhaite que la Conférence épiscopale du Bénin soit mise à contribution. Chaque évêque sera sollicité pour nommer dans son diocèse un prêtre chargé de recueillir dans les archives diocésaines des écrits du Cardinal Gantin. Dans le même sens, les évêques du Bénin

procéderont à une mobilisation diocésaine, des fidèles sur les paroisses à travers un appel à témoignages sur le Cardinal Gantin ou sur ses parents.

Promouvoir la sainteté du Cardinal Gantin

Mgr Mario Pieracci va insister sur l'importance des documents sonores et des vidéos sur le Cardinal Gantin. Il faudra,

pour l'Église au Bénin, ouvrir un grand musée pour y conserver les vêtements, les croix, les objets précieux du Cardinal et en faire un lieu touristique. « C'est toute l'Église du Bénin qui doit chercher à faire connaître le Cardinal, à faire composer des chants en son honneur et à faire réciter la prière pour obtenir des grâces par l'intercession du Cardinal Bernardin Gantin », souligne Mgr Giulio Cerchietti.

Deuxièmement, ce travail préparatoire de recherche d'éléments valides sur le Cardinal Gantin doit inclure la promotion de sa sainteté. À cet effet, Mgr Cerchietti recommande d'organiser une grande dévotion et de faire connaître le Cardinal à travers l'éducation à l'école ou au catéchisme, les films documentaires, les flyers, les séminaires ou autres campagnes de grande masse. « Il faut que l'Église du Bénin sente le Cardinal Gantin comme un Saint », déclare-t-il. Le noyau chargé de faire le travail de recherche devra être réparti en plusieurs sections, et tous les documents seront envoyés à la Postulation générale en version Word. Il a encouragé le comité à s'inscrire à l'École des postulants pour l'Afrique francophone.

CARDINAL BERNARDIN GANTIN

► Messe à la Cathédrale de Cotonou

Florent HOUÉSSINON

La Cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou a abrité le mardi 13 mai 2025, la messe du centenaire de baptême du Cardinal Bernardin Gantin et l'action de grâce pour l'édit de sa béatification et de sa canonisation. L'eucharistie a été présidée par le Père Théophile Akoha, 1^{er} vicaire général de l'Archidiocèse de Cotonou, aux côtés d'une douzaine de prêtres.

La messe du centenaire de baptême du Cardinal Gantin avait deux objectifs : rendre grâce au Seigneur pour la vie du prélat et manifester la gratitude de l'Eglise au Bénin, aux postulants de sa cause de béatification et de canonisation. Premier à prendre la parole au début de l'eucharistie, le Père Hubert Kèdowidè, Délégué national de l'Union du clergé béninois, a présenté le Cardinal Gantin comme « celui qui est déjà immortel dans nos cœurs ». « Nous pouvons dire aujourd'hui sans nous tromper que le Cardinal Gantin est plus que jamais vivant. L'élection du nouveau pontife son jour anniversaire n'est-elle pas aussi un clin d'œil de la Providence, surtout avec tant de similitudes historiques pour notre pays le Bénin ? Non seulement le Cardinal Robert Francis Prevost devenu Léon XIV a été comme le Cardinal Gantin à la tête de la Congrégation pour les évêques, mais aussi il est né le 14 septembre 1955, date de création des diocèses de Cotonou et de Porto-Novo », déclare-t-il.



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

Des fidèles venus prier pour le Cardinal

Obtenir des grâces par l'intercession du Cardinal

Le Père Théophile Akoha va rappeler trois événements rattachés au 13 mai : l'apparition de la Vierge Marie à Fatima, la mort du Cardinal Gantin à Paris et l'attentat sur le Pape Jean-Paul II à Rome. « Au moment où nous célébrons le 100^e anniversaire de baptême du Cardinal Gantin, nous rendons grâce au Seigneur de l'avoir donné au Bénin, à l'Afrique et au monde et nous lui demandons de nous le redonner autrement à travers ce processus qui va aboutir à sa béatification », précise-t-il. Son homélie a mis l'accent sur la plénitude de Jésus-Christ et la Bonne Nouvelle. « Jésus-Christ est plénitude de l'humain et du divin, et en même temps le chemin qui nous permet de nous acheminer

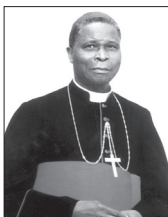
vers le Père. Car le Père et lui sont un. Il est venu dans le monde pour établir sa seigneurie dans nos vies et sur nos vies. Mais pour avoir

accès à cette seigneurie et trouver le chemin vers notre bonheur durable et profond, il nous dit que nous devons écouter sa voix.

C'est en écoutant la voix de Dieu que nous trouvons la voie vers notre humanité véritable afin de faire un chemin de sainteté à travers l'engagement à se convertir », ajoute-t-il.

À la fin de la messe, Flore Gangbo, ministre honoraire de la Santé, a rappelé les différentes activités organisées dans le cadre du centenaire de baptême du Cardinal Gantin. Elle a adressé aux postulants les mots de gratitude des fidèles du Bénin, des évêques et des sympathisants du Cardinal Gantin, tout en prenant l'engagement, au nom de l'équipe nationale, de poursuivre les travaux de recherche entamés. Des cadeaux leur ont été remis en signe de leur œuvre et des travaux en cours pour l'aboutissement du processus de canonisation. Cette action de grâce animée par la chorale des Sœurs de Saint Augustin a pris fin par la récitation de la prière pour obtenir des grâces par l'intercession du Cardinal Bernardin Gantin (cf. encadré) et la bénédiction finale.

Prière pour obtenir des grâces par l'intercession du Cardinal Bernardin Gantin



Père infiniment miséricordieux, nous Te rendons grâce pour avoir donné à l'Eglise le Cardinal Bernardin GANTIN et pour avoir manifesté Ton grand Amour à travers son service dans l'Évangélisation des peuples. Il a été pour nous un grand exemple de foi et d'humilité véritable, exprimée dans la fidélité et dans le dévouement au service de l'Eglise universelle.

Imprégnée dans Ta Divine Miséricorde et confiant en l'intercession maternelle de Marie, Reine d'Afrique, il nous a laissé un exemple de bon pasteur. Il nous a indiqué la sainteté comme échelle de mesure quotidienne pour se tourner vers Dieu, non en solitaire, mais ensemble avec les frères et sœurs de chaque peuple, langue et couleur.

Par son intercession, accorde-nous, selon Ta volonté, la grâce (...) que nous te demandons. Amen.

Prière composée par :

Angelo Cardinal COMASTRI

Avec l'Approbation Ecclésiastique :

Cotonou, le 17 avril 2025 – Jeudi Saint-

+Mgr Roger HOUNGBEDJI, op.

Archevêque de Cotonou et Président de la C.E.B.

► La Chaire Cardinal Gantin devient une École des Auxiliaires des Causes des Saints en Afrique

Après cinq ans d'expérience au Bénin (2020-2025) sous l'égide des Évêques de la Conférence Épiscopale du Bénin, et en référence à l'Accord-Cadre relatif à la personnalité juridique de l'Eglise Catholique au Bénin, le Directeur de la Chaire Cardinal Gantin, le Père Brice Ouinsou, a présenté au Dicastère des Causes des Saints le souhait d'un cycle de formation des Auxiliaires des Causes des Saints en Afrique. Le Nonce Apostolique a rendu publique la réponse du Dicastère lors du mini-colloque marquant les 100 ans du Baptême du Cardinal Bernardin Gantin, ce samedi 10 mai 2025 à l'Institut Pontifical Jean-Paul II. Lisez plutôt !



Dicastère
Delle Cause Dei Santi

Du Vatican le 2 mai 2025

Mon Révérend Père,

Vous avez bien voulu me faire part de votre souhait que la Chaire Cardinal Gantin puisse créer au Bénin un parcours de formation sur le phénomène de la sainteté dans l'Eglise, en sollicitant de ce Dicastère des Causes des Saints qu'il puisse être placé sous son patronage.

Bien volontiers, ce Dicastère répond positivement à cette demande, en augurant que ladite formation puisse contribuer à faire plus largement connaître les critères et la procédure utilisés par l'Eglise dans le processus de reconnaissance de la

sainteté canonisable, et contribuer ainsi à la formation des Auxiliaires des Causes des Saints en Afrique.

Avec mes meilleurs vœux pour que ce projet porte de nombreux fruits, je vous prie d'agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de ma religieuse considération.


+ Fabio Fabene

Arc. tit. de Montefiascone
Secrétaire

Père Brice OUINSOU
Directeur de la Chaire Cardinal Gantin
Institut Jean-Paul II
BÉNIN



Parole de Dieu

6^{ème} Dimanche de Pâques
Année C

(25 mai 2025)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - AC 15, 1-2.22-29

En ces jours-là, des gens, venus de Judée à Antioche, enseignaient les frères en disant : « Si vous n'acceptez pas la circoncision selon la coutume qui vient de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés. » Cela provoqua un affrontement ainsi qu'une vive discussion engagée par Paul et Barnabé contre ces gens-là. Alors on décida que Paul et Barnabé, avec quelques autres frères, monteraient à Jérusalem auprès des Apôtres et des Anciens pour discuter de cette question. Les Apôtres et les Anciens décidèrent avec toute l'Eglise de choisir parmi eux des hommes qu'ils enverraient à Antioche avec Paul et Barnabé. C'étaient des hommes qui avaient de l'autorité parmi les frères : Jude, appelé aussi Barsabbas, et Silas. Voici ce qu'ils écrivirent de leur main : « Les Apôtres et les Anciens, vos frères, aux frères issus des nations, qui résident à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut ! Attendu que certains des nôtres, comme nous l'avons appris, sont allés, sans aucun mandat de notre part, tenir des propos qui ont jeté chez vous le trouble et le désarroi, nous avons pris la décision, à l'unanimité, de choisir des hommes que nous envoyons chez vous, avec nos frères bien-aimés Barnabé et Paul, eux qui ont fait don de leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ. Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous confirmeront de vive voix ce qui suit : L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci, qui s'imposent : vous abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. Vous agirez bien, si vous vous gardez de tout cela. Bon courage ! »

PSAUME Ps 66 (67)

Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse,
que son visage s'illumine pour nous ;
et ton chemin sera connu sur la terre,
ton salut, parmi toutes les nations.

Que les nations chantent leur joie,
car tu gouvernes le monde avec justice ;
tu gouvernes les peuples avec droiture,
sur la terre, tu conduis les nations.

La terre a donné son fruit ;
Dieu, notre Dieu, nous bénit.
Que Dieu nous bénisse,
et que la terre tout entière l'adore !

DEUXIÈME LECTURE - AP 21, 10-14.22-23

Moi, Jean, j'ai vu un ange. En esprit, il m'emporta sur une grande et haute montagne ; il me montra la Ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu : elle avait en elle la gloire de Dieu ; son éclat était celui d'une pierre très précieuse, comme le jaspe cristallin. Elle avait une grande et haute muraille, avec douze portes et, sur ces portes, douze anges ; des noms y étaient inscrits : ceux des douze tribus des fils d'Israël. Il y avait trois portes à l'orient, trois au nord, trois au midi, et trois à l'occident. La muraille de la ville reposait sur douze fondations portant les douze noms des douze Apôtres de l'Agneau. Dans la ville, je n'ai pas vu de sanctuaire, car son sanctuaire, c'est le Seigneur Dieu, Souverain de l'univers, et l'Agneau. La ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine : son luminaire, c'est l'Agneau.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 14, 23-29

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé. Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit

Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. Que votre cœur ne soit pas bouleversé ni effrayé. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens vers vous. Si vous m'aimiez, vous seriez dans la joie puisque je pars vers le Père, car le Père est plus grand que moi. Je vous ai dit ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent ; ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez. »

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - AC 15, 1-2.22-29

Quand on étudie l'histoire de l'Eglise, on est émerveillé justement de la faculté d'adaptation qu'elle a su déployer pour rester fidèle à son Seigneur à travers les fluctuations de l'histoire ! Jésus lui-même a bien dit « celui qui croira et sera baptisé sera sauvé » ; il n'a pas ajouté qu'il fallait en plus être Juif pratiquant et circoncis... et puis, par définition, la grâce, c'est gratuit ! Nous ne pouvons pas ajouter par nous-mêmes des conditions à la grâce de Dieu. Il est très intéressant de remarquer qu'on n'impose à la communauté chrétienne que les règles qui permettent de maintenir la communion fraternelle. C'est sûrement la meilleure manière d'être vraiment fidèle à Jésus-Christ.

PSAUME Ps 66 (67)

Au fond, une bénédiction c'est ça, des vœux de bonheur ! Ce qui est souhaité, c'est que nous entrions dans cette bénédiction de Dieu sans cesse offerte. Quand le prêtre dit : « Le Seigneur soit avec vous », c'est la même chose : le Seigneur est toujours avec nous... mais le subjonctif « soit » dit notre liberté : c'est nous qui ne sommes pas toujours avec lui. « Que Dieu vous pardonne », c'est pareil. Quand les prêtres bénissent, « ils prononcent le Nom de Dieu sur les fils d'Israël et « ils mettent le Nom de Dieu sur les fils d'Israël ». C'est pour cela que toute formule de bénédiction prévoit toujours la réponse des fidèles : « Amen ». C'est notre accord, notre consentement.

DEUXIÈME LECTURE - AP 21, 10-14.22-23

C'est cette ville, bien humaine, qui est illuminée de la gloire de Dieu, du rayonnement de la présence de Dieu. Désormais, il n'y a plus besoin de signe de la présence de Dieu, car Dieu lui-même est présent, visible au milieu de son peuple ; Jérusalem a bien gardé son nom : c'est donc bien de la ville construite de main d'homme qu'il s'agit. Notre œuvre humaine ne sera pas détruite mais transformée par Dieu. Nous avons bien besoin d'entendre dire que la Jérusalem céleste commence avec nos humbles efforts d'aujourd'hui.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 14, 23-29

Jésus insiste sur le lien qui l'unit à son Père. Il est l'Envoyé du Père, il est la Parole du Père. Et désormais, c'est l'Esprit Saint qui fera comprendre cette parole et qui la gardera dans la mémoire des disciples. Être fidèle à sa Parole, c'est tout simplement se mettre au service des autres. Nous comprenons mieux le rôle de l'Esprit Saint : c'est lui qui nous apprend à aimer. Il nous fait souvenir du commandement d'amour. Mais pourquoi Jésus l'appelle-t-il le Défenseur ? Il nous protège, mais contre nous-mêmes. Car notre plus grand malheur est d'oublier que l'essentiel consiste à nous aimer les uns les autres.

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

5^e dimanche du temps de Pâques-C

Un ciel nouveau et une terre nouvelle



Nous aspirons tous à une terre où règnent la justice et la paix. Une terre où chacun se respecte et respecte l'autre. L'histoire du salut est aussi l'histoire de l'humanisation de l'homme que Dieu accompagne afin que par la foi, il transforme la terre en une oasis d'amour. Communiquer la foi en organisant des communautés ecclésiales vectrices de la transmission de la foi, est sans doute l'une des plus importantes missions qui soient. Paul et Barnabé s'emploient avec détermination à cette tâche. Ils exhortaient les disciples à persévérer dans la foi. Ils ne minimisent pas les difficultés que l'on peut supporter quand on marche en homme de foi vers le Royaume des cieux. L'homme de foi a un autre regard sur le monde. Il voit un monde renouvelé par la présence de Dieu qui est dans une relation d'alliance avec les hommes. Jésus ressuscité est au milieu de son peuple. C'est ce qu'annonce la vision de Jean : « voici la demeure de Dieu avec les hommes ». Le regard de foi porté sur le monde nous révèle que le ciel est déjà sur terre. En Jésus mort, ressuscité et agissant par l'Église, Dieu a établi sa demeure parmi les hommes : « il demeurera avec eux, et ils seront ses peuples, et lui-même, Dieu avec eux sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur : ce qui était en premier s'en est allé ». La teneur de ces Paroles est très significative pour un homme qui a vraiment la foi. La foi ne nous dispense pas cependant des douleurs quotidiennes qui sont le lot du commun des hommes. Mais l'homme de foi, malgré ses peines, vit avec Jésus qui est vivant et qui nous fait vivre par les sacrements de l'Église. Par les sacrements reçus en état de grâce et vécus convenablement, le Seigneur nous porte : les plus lourdes peines deviennent vivables, et l'Esprit du bon conseil nous accompagne et nous garde dans la sérénité. Nous portons aussi tout dans l'amour, et la vie refléurit autour de nous.

Un commandement nouveau : l'amour

D'où viennent les douleurs, les cris et les deuils sur la terre sinon de la haine ? Dans un monde où il y a tant de chrétiens, on se demande pourquoi il y a tant de mépris gratuits, tant d'exploitations et de complots contre l'innocent, tant de recherches d'intérêts personnels. Jésus apporte ce qui manque le plus au monde ; ce que proclame chacun, tout en attendant que tous le vivent à son profit : l'amour. Son modèle, c'est Jésus : « comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres ». Aimer comme Jésus, c'est s'immoler pour faire vivre les autres ; c'est accepter de prendre la place du plus vil serviteur pour aider les autres. Aimer, c'est « donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 10, 11 ; 15, 13) ; c'est se mettre aux pieds de ses frères et sœurs pour leur laver les pieds (Jn 13, 14). Il importe d'explorer notre cœur pour découvrir la vérité de l'amour que nous portons. Et c'est le grec qui fait la lumière sur le mot français « amour » qui est trompeur. Notre amour, s'il n'est qu'eros, il profite de l'autre jusqu'à le détruire : ce type d'amour peut se trouver chez un prêtre ou une âme consacrée qui profitent seulement de la mission ou des âmes ; chez un citoyen ou un homme politique qui travaille seulement pour son ventre et sa poche ; chez les époux dont l'un profite de l'autre pour ses intérêts personnels. L'amour *agapè* qui est prêt à se sacrifier pour la mission, les âmes, le pays, l'autre, est celui que Jésus nous recommande.

Dans ma vie

Mon amour est-il eros ou agapè ?

À méditer

L'amour *agapè* qui est prêt à se sacrifier pour la mission, les âmes, le pays, l'autre, est celui que Jésus nous recommande.

(Ac 14, 21b-27 ; Ap 21, 1-5a ; Jn 13, 31-33a.34-35)

> Un cœur qui écoute

L'importance de la parole dans la relation

Dans notre monde aussi bruyant soit-il, revendiquant une communication de haut niveau avec la multiplication des réseaux sociaux, le pouvoir de la parole est mis à mal, et alors même que nous parlons tous les jours, nous ne sommes plus conscients de la place qu'occupe la parole dans nos vies, dans nos relations.

La parole est devenue presque un mot tiède, vide de sens, mensonge. Les relations éphémères, difficiles et parfois inexistantes en disent long.

Ne faudrait-il pas s'arrêter pour réfléchir sur ce qui fait de l'homme un être de relation ? Quelle place doit avoir la parole ? Quel est son pouvoir et comment en user ?

La parole est le langage articulé destiné à communiquer la pensée. Elle se distingue des communications orales diverses comme les cris, les alertes ou les gémissements.

Lakan dit que : « parler est le propre de l'être humain. Il est la faculté d'exprimer et de communiquer la pensée au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs ».

Le Professeur Jean-Pierre Van Elslande affirme que la culture classique en Grèce ou à Rome accorde à la parole une place prépondérante.

Elle est considérée comme le propre de l'homme et le distingue des bêtes et se trouve au fondement de l'édifice socioculturel tout entier.

La parole, qui constitue un effort de concrétisation de la pensée, est une faculté qui se développe chez l'humain pendant l'enfance.

Dans la relation, la parole est essentielle pour maintenir une communication saine et respectueuse. Elle permet de partager ses sentiments, ses besoins et ses aspirations ; de comprendre l'autre et de se comprendre soi-même.

Une relation est incapable de tenir en l'absence de communication. La parole est et demeure la mémoire vivante d'une personne que nous avons connue et qui n'est plus. Grâce à un héritage épistolaire ou oral que nous avons conservé, parce que reçu d'une personne ou d'un parent que nous aimions, nous avons la possibilité de rallumer chaque jour la flamme de notre amour et de notre attachement à sa mémoire.

Il en est de même dans notre rapport avec la Parole du Christ pour nous chrétiens. Cette Parole a pris chair pour nous donner la Vie, comme nous le rappelle l'Apôtre Saint Jean dans son prologue : « Et le Verbe s'est fait chair et il a campé parmi nous. » *Dei Verbum* nous exhorte en ces termes : « l'ignorance des Écritures, et donc de la Parole, c'est l'ignorance du Christ ». Que volontiers donc ils abordent le texte sacré lui-même, soit par la sainte liturgie imprégnée des paroles divines, soit par une pieuse lecture, soit par des cours appropriés et par d'autres moyens qui, avec l'approbation et par les soins des pasteurs de l'Église, se répandent partout de nos jours d'une manière digne d'éloges. Qu'ils se rappellent aussi que la prière doit aller de pair avec la lecture des Saintes Écritures, pour que s'établisse un dialogue entre Dieu et l'homme, car « nous lui parlons quand nous prions, mais nous l'écoutons quand nous lisons les oracles divins ».

« La parole est près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur ».

À l'instar de la Vierge Marie, gardons en nos cœurs les Paroles de Jésus et parlons-lui avec ses propres mots dans la prière.

Bakhita

> enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser



« Si vous m'aimiez, vous seriez dans la joie puisque je pars vers le Père, car le Père est plus grand que moi »

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Jean



PÈRE THOMAS MOULÉRO, FILS DE "DJOGBÉNOU ARAGBADAJOGUN"

Un prénom-patronyme pour vivre en Église-Famille

(1^{ère} partie)

Sortir des dissensions autour du patronyme du Père Thomas Mouléro. C'est l'objectif de cette recherche du Père Moïse Adékambi. Elle fait le point sur les usages fantaisistes ou circonstanciels du nom du premier prêtre béninois et exhorte l'Église au Bénin à un esprit de discernement à partir de la loi civile, la théologie et la pastorale.

Moïse Adéniran ADÉKAMBI
PRÊTRE, DIOCÈSE DE
PORTO-NOVO

On le sait : le Père Thomas Mouléro, né de Djogbéno Aragbadajogun, son père, et de Thérèse Abiala, sa mère, a eu deux prénoms à sa naissance : Mouléro et Houessou, le premier de sa mère et le deuxième de son père. Et pour ceux qui ne le savaient pas, le dernier ouvrage volumineux, digne de la stature morale, spirituelle et pastorale de ce premier prêtre du Bénin, le leur fait savoir, en particulier à travers le patronyme utilisé. Je veux parler du recueil de témoignages sur la vie et le ministère de ce prêtre, le premier du Bénin (B. O. Ouinsou – C. Deégbélo, *La providence ! À la Découverte du Père Thomas Mouléro Djogbéno* (1888-1975), Cotonou, Académie des missions « *ad Gentes* », 2024). C'est donc évident que le nom du Père Mouléro est bel et bien Djogbéno et que, selon une certaine logique, il aurait dû choisir Djogbéno comme patronyme. Pour je ne sais quelles raisons, il ne le fit pas. Pourquoi a-t-il choisi de faire de son prénom Yoruba son patronyme ? Je ne le sais. J'ai cherché à savoir, mais je n'ai pas trouvé de réponses satisfaisantes. Les revendications, en actes, en paroles et en actions m'ont amené à essayer de comprendre. Mais au sens étymologique du verbe : à « prendre avec moi », au lieu de m'en débarrasser, ce prénom-patronyme, comme faisant partie de ce que ce vaillant prêtre de notre pays nous a laissé en héritage, particulièrement aux chrétiens catholiques : laïcs, diacres, prêtres et évêques du Bénin.

À la base de mon approche se trouve une association de son prénom-patronyme avec son « Oui mystérieux » pour le sacerdoce. Son prénom-patronyme est aussi mystérieux que ce « Oui ». Devant un mystère, quoi de plus que le silence, la méditation, l'effort, dans la réflexion et la foi, pour essayer d'en saisir quelque chose et d'en tirer les conclusions pratiques pour sa propre gouverne ?

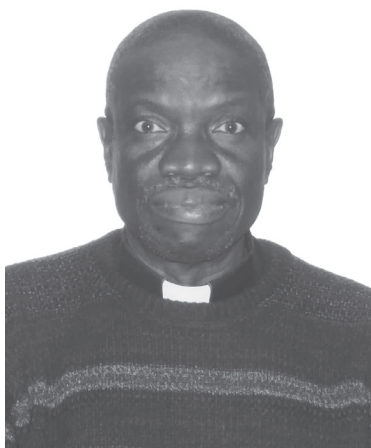
Le Père Alphonse Quenum, de vénérée mémoire, nous a appris à considérer comme un don providentiel, le prénom-patronyme de notre père dans le

sacerdoce. En effet, après avoir affirmé qu'il ne croit pas au hasard, « (se) laissant porter par le mystère d'un Dieu dont l'action s'inscrit dans l'histoire », le Père Quenum écrit : « (...) le premier prêtre dahoméen dont le prénom catholique est Thomas, porte un prénom traditionnel Mouléro qui lui a toujours servi de patronyme (...). En sa langue maternelle, le Yoruba, Mouléro signifie, précisément, ce qui permet à la maison de tenir. Le premier prêtre d'une longue lignée de prêtres béninois nous a été donné par Dieu comme un "Képhas", comme une pierre de fondation. Ce n'est pas un hasard » (A. Quenum, « Dieu qui balise la route », dans *Lettre ouverte à mes confrères prêtres*, Cotonou, Les Éditions La Croix du Bénin, p. 25-26).

Si « ce n'est pas un hasard », il faut, *a priori*, considérer le choix du premier des prêtres du Dahomey d'hier et du Bénin d'aujourd'hui, comme l'acte d'un homme doué de raison. Si « ce n'est pas un hasard », il faut également, *a priori*, considérer le même choix comme un acte de foi, guidé par la Providence, surtout pour quelqu'un qui a affirmé toute sa vie : « La Providence divine ne m'a jamais fait défaut ». Dans l'un et l'autre cas, il faut supposer que le Père Thomas Mouléro est un homme de raison et de foi. Par conséquent, il faut traiter la question de son prénom-patronyme en homme et en femme de raison et de foi. C'est pourquoi je voudrais tout simplement, pour ma part, donner mes raisons, en tant que chrétien pratiquant, prêtre et pasteur, de conserver le patronyme qu'il s'est donné. Comme prénom, il est hautement significatif. Comme patronyme, il l'est plus encore.

Le patronyme du Père Mouléro : de la révélation aux revendications

Les éditeurs et auteurs de l'ouvrage de témoignages que je viens de mentionner ne sont pas les premiers à utiliser ce qui, selon une certaine logique, aurait dû être le patronyme du Père Thomas Mouléro. À ma connaissance, la toute première publication est celle de Sœur Marie Paul Djogbéno, nièce du Père Mouléro. Ce qui n'était que la révélation, à ceux qui ne le savaient pas, de l'ascendance



Moïse Adéniran Adékambi

paternelle du Père au terme de recherches d'informations, est devenu cause de revendications et de militantisme pour l'adoption de Djogbéno comme patronyme du Père Thomas Mouléro ; des revendications à titre posthume.

Petit à petit, elles se sont intensifiées et ont connu naturellement des mises à exécution. D'abord, dans le cercle familial des Djogbéno, puis dans le milieu ecclésial. À ce niveau, nous assistons à différentes options qui témoignent visiblement d'une difficulté à insérer le nouveau patronyme à côté du prénom-patronyme ; à accorder une vérité historique récemment découverte à une évidence ancienne. Au niveau des écrits et à ma connaissance, on peut citer, par ordre chronologique croissant :

- Marie Paul Djogbéno, *In memoriam. Abbé Mouléro Thomas Djogbéno* (...). « La providence ne m'a jamais fait défaut », 1982. C'est le tout premier écrit que j'ai lu alors que j'étais Séminariste au Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah.

- Marie Paul Djogbéno, *Le père Mouléro Thomas Djogbéno* (1888-1975) – Premier prêtre du Dahomey (Bénin), juin 1993. Cet ouvrage inédit est décrit autrement dans le mémoire de formation de M. Djégo, p.36 : *Le Père Thomas Mouléro Djogbéno, premier prêtre du Dahomey-Bénin*. Au moment d'écrire cet article, je n'ai plus retrouvé ma copie personnelle pour pouvoir vérifier le titre exact. À la même page, l'auteur donne une autre publication que je ne connais pas : B. Djogbéno, *Le Père Mouléro Thomas Djogbéno*, vu par son neveu.

- Séminaire Propédeutique du Bénin, *Les Actes de la Journée*

Thomas Mouléro Djogbéno, Missérété, 28 juin 1999 ;

- Auteurs variés, *Le Père Thomas Mouléro*, fils de Aragbadajogun Djogbéno (sic). Sa vie et son œuvre. Plaquelette éditée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du décès du Père Thomas Mouléro, Cotonou, Presses de l'Imprimerie Notre-Dame, 2000 ;

- Chelbin Honvo, « Père Thomas Mouléro Djogbéno (1888-1975) : "Premier-né de la multitude" », *La Voix de Saint-Gall*, n° 81 (Juin 2000), p.6-15 ;

- Maurice Djégo, *Le charisme sacerdotal chez le Père Thomas Mouléro Djogbéno*. Mémoire de fin de formation au Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah, non daté ;

- Diocèse de Porto-Novo, *90 ans d'ordination presbytérale. Un prêtre selon le cœur de Dieu. Père Thomas Mouléro Djogbéno*. Premier Prêtre du Dahomey/Bénin. « La Providence divine ne m'a jamais fait défaut ! », Numéro Spécial, Église de Porto-Novo, août 2018 (Plaquelette du colloque de 2018, À l'occasion des 90 ans de l'ordination du Père Thomas Mouléro). Les titres des articles de cette édition spéciale utilisent, à l'exception de deux qui ne contiennent pas le prénom et nom du jubilaire, le prénom-patronyme Djogbéno, en lieu et place de Mouléro. L'anachronisme et la manipulation sont évidents, par exemple, avec le premier titre : « Homélie de la messe d'ordination du Père Thomas Mouléro Djogbéno ». Des anachronismes de ce genre, on en trouve également dans la publication de 2024. Il faudrait ajouter ici l'article paru en 2018 dans le journal *Matin Libre*, signé par un certain Mike Mahouna. Il y demandait, entre autres, que le Président de la République intervienne pour que le patronyme du Père Thomas Mouléro soit Djogbéno. Par addition à Mouléro ou par substitution ? Je ne saurais l'affirmer, mes efforts, le 22 mars 2025, pour retrouver l'article sur le site du journal, ayant été vains.

- Brice O. Ouinsou – Carly Dégbélo, *La Providence ! À la Découverte du Père Thomas Mouléro Djogbéno* (1888-1975), 2024.

La diversité de positions du nouveau patronyme est également

flagrante en ce qui concerne les portraits et statues. À titre illustratif, nous avons :

- Père Thomas Mouléro Djogbéno ;
- Père Thomas Djogbéno Mouléro ;
- Père Thomas Houessou Akanni Djogbéno Mouléro ;
- Père Thomas Mouléro Djogbéno.

La première revendication de patronyme dans laquelle j'ai été impliqué, comme personne-ressource, date de l'an 2000. En effet, il y 25 ans bientôt, à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de la naissance au ciel de celui que l'on appelle affectueusement *Baba Agba*, sa famille paternelle avait exigé du comité d'organisation que le tissu confectionné pour la circonstance ainsi que la plaquelette portent « Djogbéno » comme patronyme. Après des négociations, la famille paternelle et les familles maternelles de Kétou ont fini par trouver une solution. L'option était de communiquer à tous ceux qui allaient acheter le tissu ou la plaquelette, que le Père Thomas Mouléro n'est pas Kétois de père, que Mouléro n'est pas le nom de son père, et d'indiquer sa filiation, avec le nom de son père sur le tissu et sur la plaquelette. Ce fait justifie le titre : « Père Thomas Mouléro, fils de Djogbéno Aragbadajogun ». J'ai participé à la réflexion pour trouver cette solution qui conciliait la vérité de la paternité avec le choix personnel du patronyme fait par le Père Mouléro. Évidemment, on m'a demandé d'écrire la préface de la plaquelette. J'ai accepté et je l'ai intitulée : « Amour et vérité se rencontrent ». Le message était essentiellement ceci : La vérité, c'est la filiation biologique du Père Mouléro. Mais l'autre vérité que l'on ne peut ignorer parce que fondée sur des documents officiels, au civil, c'est son choix d'homme adulte de faire de son prénom Yoruba son patronyme. Cette autre vérité est, en outre, celle de la mémoire collective du Bénin, de l'Église.

L'amour, surtout envers un défunt que l'on dit aimer et vénérer, c'est respecter son choix, certainement réfléchi et mûri (son âge), voire prié (intensité de sa vie spirituelle), pour ce qui est de son



PARLONS LITURGIE¹

Le requiem

Qu'est-ce qu'un requiem ? Le mot est latin, *requies*, «repos» et l'est demeuré dans l'usage chrétien et liturgique. C'est en effet par ce mot que débutait l'Introit (ou prière d'introduction) de la messe des défunts avant la réforme liturgique de 1969.

«*Requiem aeternam dona eis Domine*

Et lux perpetua luceat eis»

«Donne-leur, Seigneur, le repos éternel
et que la lumière brille sans fin pour eux».

Par extension, on a appelé Messe de Requiem tout l'office des défunts ; lorsque la messe était chantée, les chants comprenaient : Introit (Requiem...), le Kyrie, le Graduel avec le Trait (*Absolve Domine*), le Dies Irae, l'Offertoire (*Domine Jesu Christe*), le *Sanctus*, le *Benedictus*, l'*Agnus Dei*, la prière de Communion (*Lux aeterna*). La messe des morts ne comprend ni *Gloria* ni *Credo*.

Les messes de Requiem ont fait l'objet de maintes compositions musicales, certaines très célèbres.

De nos jours, la liturgie des défunts offre le choix entre plusieurs formulaires ; texte d'une des prières d'ouverture proposées pour la liturgie des défunts, elle n'exclut pas le recours aux chants de la musique grégorienne classique ou celle de nos différentes chorales locales ; mais son esprit est marqué par la sobriété et tend à mettre davantage en valeur les textes des Écritures (Épître, Évangile et leur commentaire).

Père Charles ALLABI

1. « *Parlons liturgie* » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 16 au 22 mai 2025

16 mai : St Honoré, évêque (†600) ; **17 mai** : St Pascal Baylon, Confesseur (†1592) ; **18 mai** : St Jean 1^{er}, Pape et martyr en 526 à Ravenne ; **19 mai** : St Yves ; **20 mai** : St Bernardin ; **21 mai** : St Constantin, apôtre ; **22 mai** : St Émile

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 01 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 01 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;

Tél : 01 97 33 53 03

Tirage : 2.500 exemplaires.

DIOCÈSE DE KANDI

Session de fin de l'année pastorale

Du 12 au 14 mai 2025, les agents pastoraux se sont retrouvés pour évaluer l'année pastorale finissante 2024-2025.



Photo / La Croix / Denis KOCOU

Autour de Mgr Clet Féliho, les agents pastoraux en pleine séance d'évaluation

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Tout a commencé par une journée de récollection prêchée par le Père Adam Nbissiekou, fils de Don Orione et curé de la paroisse Sacré-Cœur de Malanville. « Écoute Israël... » (Mc 12, 19), ce thème tourné et retourné dans tous les sens sur les paroisses durant l'année pastorale, a retenu l'attention du prédicateur. Il l'a développé en quatre axes, à savoir : l'importance et l'intérêt de l'écoute, la manière d'écouter aujourd'hui, les fruits liés à l'écoute, et la Vierge comme modèle d'écoute. En

somme pour le Père Missiékou, l'écoute de Dieu est une attitude primordiale pour tout chrétien, et plus particulièrement pour le consacré. La journée de récollection a fait place aux travaux. Il a été question : de la réforme du système de gestion financière dans le diocèse, de la présentation et de l'amendement du directoire des sacrements, de la vie des catéchistes ainsi que des préparatifs pour la participation du diocèse au pèlerinage international de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.

La dernière journée a été réservée aux différentes communications. En clôturant la

session, Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi, a exprimé sa gratitude à tous les agents pastoraux pour le travail d'évangélisation qui s'accomplit dans son diocèse et encouragé les uns et les autres à le poursuivre avec la même énergie. L'Assemblée a par ailleurs porté le pape Léon XIV, récemment élu Pasteur de l'Église universelle, au cœur de ses prières en attendant la messe diocésaine d'action de grâce prévue pour le samedi 17 mai à la cathédrale à son intention. Certes, l'année pastorale a été passée en revue mais ce n'est qu'au lendemain de la fête du Sacré-Cœur que la messe de clôture sera effective.

Suite de la page 10

patronyme. À sa parution, le titre de la plaquette a inversé l'ordre des noms de filiation : Aragbadadjogun Djogbénou, au lieu de Djogbénou Aragbadadjogun tels que c'est écrit des mains du Père Mouléro lui-même dans l'arbre généalogique de sa famille paternelle (Voir Auteurs Variés, Le Père Thomas Mouléro, fils de Aragbadadjogun Djogbénou, p.66). Peu importe. Le plus important était de ne pas ajouter un autre patronyme à Mouléro.

Des variations de position et de typographie – majuscules, minuscules – du nouveau patronyme, il est évident que nous nous trouvons en face de deux options fondamentales : une pour la substitution du prénom-patronyme Mouléro par le patronyme Djogbénou, et une autre pour la conservation du prénom-patronyme avec l'ajout du patronyme récemment découvert. Le moins que l'on puisse dire, c'est

qu'il y a lieu que l'on discerne, les yeux fixés sur le premier prêtre du Bénin et non sur ses familles, paternelles ou maternelles ; que l'on discerne, en faisant taire les sentiments et ressentiments qui habitent, consciemment ou inconsciemment, les uns et les autres. Ce discernement est inéluctable, si l'on suppose que le désordre observé n'est certainement pas un signe de l'origine divine des motivations de personnes ou de paix entre les familles, les régions voire les "ethnies". « Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais un Dieu de paix », nous dit Saint Paul (1 Co 14, 23). De fait, le désordre que l'on observe à ce sujet est un indicateur qui ne trompe pas : les raisons de revendiquer et d'imposer le patronyme Djogbénou à quelqu'un qui ne l'a jamais porté de son vivant, par pur choix, libre et conscient d'un homme adulte, pour compréhensibles qu'elles soient, relèvent plus de l'humain que du divin, de la promotion

d'une famille voire d'une entité socioculturelle que de la promotion d'un être humain, chrétien et prêtre, mort en odeur de sainteté.

Pour tout candidat à la canonisation, en dehors du nombre des miracles reconnus qui confirmeront sa béatification puis sa canonisation, ce qui est important, c'est de prouver le caractère héroïque de la pratique de vertus humaines, morales et théologiques. Ce n'est ni son patronyme, ni ses origines humaines.

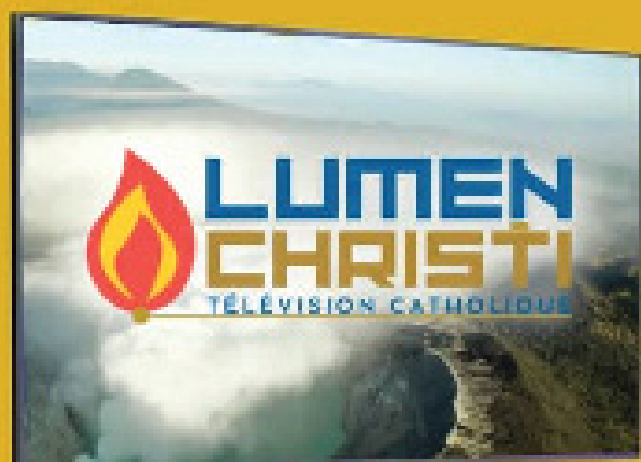
Pour toutes ces raisons, la question du patronyme officiel, j'entends à retenir officiellement, aujourd'hui, au civil et en Église, appelle un discernement pluriel : sapientiel pour discerner les motivations et les objectifs ; intellectuel et culturel, dans le but de surmonter les passions en faisant ce qui est raisonnable, conforme à notre culture et au Code des familles en vigueur au Bénin ; théologique et pastoral pour relever le défi d'une Église-Famille.



LA TELEVISION CATHOLIQUE PARTOUT AU BENIN !!!

A PARTIR DU 14 SEPTEMBRE 2024
GRÂCE A VOUS

A Dieu la Gloire !



LA TELEVISION CATHOLIQUE

VEUT DIFFUSER
PARTOUT AU BENIN
LA LUMIERE DE L'EVANGILE